



ANTENNE DÉPARTEMENTALE DE FOOTBALL DE LA LOZÈRE

Commission des Coupes Lozère

PV N°1

Réunion de Commission

Commission des Coupes Lozère — ADFL

Référence	PV N°1 — Commission des Coupes Lozère
Réunion du	Lundi 7 Septembre 2026
À	18H30 - Fin de séance: 20h30
Rédacteur	Véronique GUEDES — Membre de la Commission
Ordre du jour	Prix d'engagement Entente Causse Sauveterre/Source d'Aveyron Calendrier des Coupes Format & Tirages 45ème édition Dates importantes de la saison

Qualité	Nom — Prénom	Émargement
Président	GARD Christian	PRÉSENT
Membre	GUEDES Véronique	PRÉSENT
Membre	LEROY Jean Michel	EXCUSÉ
Membre	BOISSIER Karine	PRÉSENT
Membre	MARTINS Enzo	EXCUSÉ
Membre	TEIXEIRA Marco	PRÉSENT
Membre	GARD Léa	PRÉSENT
Invité	HERNANDEZ Lylian	EXCUSÉ

Toutes les correspondances adressées à la commission doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n°affiliation@occitanie.fr).

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par L'ADFL.

À défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les clubs sont invités à adresser toute correspondance à la Commission des Coupes Lozère à l'adresse mail officielle suivante : ccl.adfl@footoccitanie.fr.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

1. Confirmation des prix d'engagement aux différentes Coupes

Rappel des tarifs proposés (Annexe Tarifs et Amendes 2025-2028) :

- Coupe Lozère Masculine (Sénior) 45ème Édition — 120 €
- Coupe Lozère Féminine — 80 €
- Coupe Claude Dalut — 60 €

✓ DÉCISION :

La Commission rappelle les tarifs d'engagement proposés pour les Coupes Lozère 2026-2027 (Annexe Tarifs et Amendes 2025-2028), qui seront soumis à la validation du Comité Directeur de l'ADFL.

2. Prise de position sur l'entente Source d'Aveyron/Causse Sauveterre 3

Objet : engagement de l'équipe 3 dans le cadre de l'entente Source D'Aveyron/Causse Sauveterre (D5).

✓ DÉCISION :

En conformité avec le règlement des Coupes Lozère, avis favorable de la Commission.

3. Validation du calendrier des Coupes

Présentation et validation du calendrier des Coupes Lozère pour la saison 2026-2027.

✓ DÉCISION :

Après la présentation du calendrier, la commission valide le calendrier des compétitions des Coupes Lozère.

4. Inscription, Journée 1 et 2 de la Coupe Lozère - 45ème Éditions

1. Répartition des clubs engagés

À la clôture des inscriptions de la saison 2026-2027, 20 clubs lozériens de niveau départemental se répartissent ainsi :

Division	Nombre de clubs
D1	2
D2	2
D3	8
D4	5
D5	3
TOTAL	20

2. Principe retenu

Conformément à l'article 6.2, les clubs de D1 et D2 sont exemptés du tour de cadrage et entrent directement au tour de qualification. Avec 20 clubs engagés, le maintien intégral de D3 hors tour de cadrage (option laissée à la Commission par l'article 6.1) laisse un total de 8 clubs D4/D5 pour le tour de cadrage — un nombre pair, qui permet d'organiser 4 rencontres sèches sans aucune exemption à désigner. Le compte de 16 clubs en Journée 2 est ainsi atteint exactement, sans club surnuméraire ni journée supplémentaire.

Conformément à l'article 7.1 du Règlement Spécial, le tour de qualification (Journée 2) doit permettre de désigner directement les 8 clubs qualifiés pour les Play Off. Cela suppose que 16 clubs disputent des matches secs à élimination directe lors de cette journée (8 rencontres = 8 qualifiés).

3. Format retenu — Journée 1 (Tour de cadrage)

Le tour de cadrage réunit les 8 clubs de D4 et D5 (art. 6.1 du Règlement Spécial) :

- 4 rencontres à élimination directe entre les 8 clubs D4/D5 ;
- 4 vainqueurs qualifiés directement pour la Journée 2 ;
- aucune exemption à désigner — le nombre pair de clubs D4/D5 permet un tirage intégral au sort N°1.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire lors du tour de cadrage, une séance de tirs au but désigne immédiatement le qualifié, sans prolongation (art. 6.4 et 12.1 du Règlement Spécial).

Format retenu — 45ème édition disputée

- 20 clubs engagés à la clôture des inscriptions (D1 : 2, D2 : 2, D3 : 8, D4 : 5, D5 : 3).
- Tour de cadrage (Journée 1) : 8 clubs D4/D5, 4 matches secs, sans exemption.
- Tour de qualification (Journée 2) : 16 clubs (12 exemptés + 4 vainqueurs du cadrage), 8 matches secs → 8 qualifiés Play Off.

Dates retenues par la Commission

Tour	Date et heure
Tour de Cadrage (Journée 1)	Dimanche 29 septembre 2026 à 15h00 (heure unique pour toutes les rencontres)
Tour de Qualification (Journée 2)	Dimanche 25 octobre 2026 à 14h30 (heure d'hiver)

5. Tirage du Tour de Cadrage et du Tour de Qualification de la Coupe Lozère - 45ème éditions

Les tirages du Tour de Cadrage et du Tour de Qualification ont été effectués ce soir par la Commission des Coupes Lozère, en présence de l'Équipe Technique Territoriale (ETT 48).

Tirage N°1 — Tour de Cadrage

Rencontres du dimanche 29 septembre 2026 (15h00).

Journée 1 - Tour de Cadrage	
Rencontre 1 :	<i>FC Valdonnez (D4) vs Ent. Sources Aveyron/Causse Sauveterre 3 (D5)</i>
Rencontre 2 :	<i>AFA Nasbinal (D4) vs AS le Malzieu (D4)</i>
Rencontre 3 :	<i>Grandrieu Rocles (D5) vs AS GF Mendois (D5)</i>
Rencontre 4 :	<i>FC Margeride (D4) vs AS HFL (D4)</i>

Tirage N°2 — Tour de Qualification

Les 4 vainqueurs du Tour de Cadrage (encore inconnus à ce jour) rejoignent les 12 clubs exemptés (D1, D2, D3) pour former les 8 affiches de la Journée 2, disputées le dimanche 25 octobre 2026 (14h30).

Journée 2 - Tour de Qualification pour les Play Off	
Rencontre 1 :	<i>Vaillante Aumonaise (D3) vs Le Buisson (D1)</i>
Rencontre 2 :	<i>AS Chanac (D3) vs Vainqueur du cadrage n°2</i>
Rencontre 3 :	<i>Vainqueur du cadrage n°4 vs AFL 3 (D2)</i>
Rencontre 4 :	<i>AS Randonnaise (D3) vs Marvejols Sport (D3)</i>
Rencontre 5 :	<i>Ol Mont Aigual (D3) vs AS Chastel (D3)</i>
Rencontre 6 :	<i>Vainqueur du cadrage n°3 vs Vainqueur du cadrage n°1</i>
Rencontre 7 :	<i>AS Badaroux (D3) vs Football Sud Lozère (D1)</i>
Rencontre 8 :	<i>FC Montrodar (D3) vs ES Chirac (D3)</i>

i RAPPEL RÉGLEMENTAIRE — Changement de date ou d'horaire (art. 4 du Règlement des Compétitions des Coupes Lozère 2026-2028) :

Art. 4.3 — Le club recevant peut solliciter une modification d'horaire auprès de la Commission au moins 10 jours avant la rencontre, sans accord préalable du club adverse.

Art. 4.4 — Une rencontre peut être avancée avec l'accord écrit des deux clubs transmis à l'ADFL (ou via Footclubs) au moins 10 jours avant, à condition qu'aucun match officiel ne soit programmé ce jour-là.

i RAPPEL RÉGLEMENTAIRE — Repêchage en Coupe Claude Dalut (art. 18.6 et 28.2 du Règlement des Compétitions ; art. 7.4 du Règlement Spécial 45ème édition) :

Les clubs éliminés lors du Tour de Cadrage et du Tour de Qualification de la Coupe Lozère Sénior sont admis dans l'édition en cours de la Coupe Claude Dalut. Sont concernées : les équipes réserves des clubs engagés dans un championnat départemental, ainsi que les équipes premières de niveau D3, D4 ou D5 éliminées en phase préliminaire (art. 28.2). Les clubs ayant déclaré forfait lors de la Coupe Lozère Sénior ne peuvent en revanche pas participer à la Coupe Claude Dalut (art. 28.3).

6. Attribution des dates importantes de la saison

Échéance	Date retenue
Tirage intégral des Play-Off — Coupe Lozère Sénior	Mercredi 28 Octobre /2026 chez un partenaire.
Tirage intégral — Coupe Lozère Féminine	
Tirage intégral — Coupe Claude Dalut	
SUR LES ÉPAULES DES FINALISTES <i>Coupes Lozère — 45ème Édition</i>	<i>à définir</i>
Date de la Journée des Finales	<i>Samedi 29 Mai 2027</i>
Prochaines réunions de la Commission des Coupes Lozère	<i>Mercredi 7 Octobre 2026</i>

Fait à Mende, le 07/09/2026
Pour la Commission des Coupes Lozère

Le Président de la Commission,
Christian GARD